09 MEETING LAIQUE

"Vendée-Liberté-Laïcité"

Décembre

2025

120° anniversaire
120° anniversaire
Loi de Séparation
Loi de Séparation
des Églises et de l'État



<u>Village Laïque et littéraire,</u>

Expos, Présentations

Lauréats du concours d'éloquence, Témoignages et parcours laïques Spectacle d'impro, (Auguste & compagnie)

Apéro dinatoire sur inscriptions



De 15h à 23h

entrée libre

Salle des écuries des Oudairies LA ROCHE S/Y

Amicale laïque la Roche, Amicale Laïque de St Georges de Pointindoux Amicale Laïque du Château d'Olonne, Amicale Laïque Olonnaise, Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public 85, Association Familiale Laïque du Pays Yonnais, Association Familiale Laïque les Achards, Association Léonce Thomas, Centre de Documentation sur l'Histoire du Mouvement Ouvrier et du Travail, Fédération de Vendée de la Libre Pensée, Ligue de l'Enseignement FOL-Vendée, Observation Vendéen de la Laïcité Georges Clemenceau, Les Francas 85, Libres et solidaires 0976, Fédération des Conseils de Parents d'Élèves 85, Section Ligue des Droits de l'Homme La Rochesur-Yon, Section Ligue des Droits de l'Homme Luçon-sud-Vendée Fontenay, Union des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale, Union Nationale des Syndicats Autonomes-Éducation.

avec le soutien









Article 1

La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public.

Article 2

La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. En conséquence, à partir du 1er janvier qui suivra la promulgation de la présente loi, seront supprimées des budgets de l'État, des départements et des communes, toutes dépenses relatives à l'exercice des cultes.

Pourront toutefois être inscrites auxdits budgets les dépenses relatives à des services d'aumônerie et destinées à assurer le libre exercice des cultes dans les établissements publics tels que lycées, collèges, écoles, hospices, asiles et prisons.

"Je veux ce que voulaient nos Victor Hugo (1850) pères, l'Église chez elle et l'État chez lui ..."

La laicité est un véritable « discours de la Jacqueline Costa-Lascoux méthode »: une méthode de pensée et d'action qui part des revendications pour tenter de les satisfaire dans le respect de l'intérêt général et en utilisant la voie de la raison. Elle privilégie le dialogue et le débat"

"Trop souvent les hommes ont Henri Pena-Ruiz tendance à privilégier ce qui les divise. Avec la laicité, il faut apprendre à vivre avec ses différences dans l'horizon de l'universel, sans jamais oublier qu'on a des intérêts communs en tant qu'homme."

Le Programme

09h00 Animation et spectacle pour des élèves de l'École Laënnec,

11h30 Signature de la convention de mise à disposition du fonds documentaire de l'Observatoire Vendéen de la Laïcité avec la Médiathèque de l'Agglomération Yonnaise,

12h00 Recueil devant l'arbre de la Laïcité,

15h00 Ouverture du village,

Témoignages : "Conséquences dans la vie quotidienne des instituteurs de Vendée du vote de la loi de 1905",

Les caricatures autour de la loi,

Expositions, Présentation littéraire, échanges et discussions ...

18h15 Apéro dinatoire sur inscriptions,

19h00 Exposés des Lauréats du concours d'éloquence,

19h30 Ouverture du meeting, entrée libre

21h30 Spectacle d'impro,

22h30 Clôture du meeting.